

## **CONSEIL DU 29 NOVEMBRE 2023 (Presse)**

Le Conseil Municipal s'est réuni le Mercredi 29 Novembre 2023

### **1 – Point sur les dossiers en cours**

#### **Cimetière :**

- ✓ **Jardin du souvenir** : Il sera matérialisé avant fin décembre.
- ✓ **Reprise de concessions abandonnées** : Dans un premier temps, 10 concessions ont été sélectionnées. L'entreprise GARANDEL-CHAUVEL de Rostrenen réalisera la reprise de ces concessions à l'ancien cimetière.

### **Plaque commémorative Elie TANGUY**

Elie TANGUY, originaire de PLOUNEVEZ-QUINTIN s'est distingué pendant la seconde guerre mondiale par son courage et ses multiples tentatives d'évasions, qui lui ont valu un internement final dans le camp disciplinaire de RAWA-RUSKA en UKRAINE.

Son souvenir, porté par une association nationale, a été célébré en avril dernier par les enfants de l'école de PLOUNEVEZ-QUINTIN, lauréats d'un prix citoyen (ils ont déposé une gerbe et ravivé la flamme du soldat inconnu à l'Arc de Triomphe).

**Maison « Séniors »** : Le bureau d'Etudes CDHAT de Plérin est retenu pour réaliser l'étude de faisabilité de la future maison séniors pour un montant de 9000 € TTC.

**3 – Vente de délaissés communaux** : Une enquête publique sera diligentée prochainement, afin de céder les délaissés communaux et chemins dans plusieurs villages, dont les habitants en font une demande d'achat. Les demandes complémentaires seront réceptionnées en mairie jusqu'au 31 décembre.

### **4 – Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle**

Le Conseil Municipal, à la majorité a opté pour le versement aux employés communaux d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat. Elle sera versé en début d'année prochaine après approbation du Comité Social Territorial Départemental.

### **4 – Panneau à l'aire de camping-cars**

Un panneau représentant la carte de la commune ainsi que les sites à visiter sera installé à l'aire de camping-cars.

La borne de vidange et l'alimentation électrique sont fonctionnelles et les jetons sont en vente au prix de 2 € à la mairie et dans les commerces de la commune (boulangerie, bar-tabac Le Kreisker et au restaurant « Le Celtic »).

### **5 – Actualités de l'école**

Le Maire a fait part au Conseil Municipal du maintien de la sectorisation passée sur le secteur de ROSTRENEN et évoqué les différentes demandes de l'équipe éducative pour avis.

### **6 – Etat des réseaux**

- Les travaux sur le réseau d'assainissement ont été réceptionnés.
- Le réseau électrique fortement endommagé par la tempête CIARAN a été rétabli grâce à un investissement important des services d'ENEDIS.
- Le réseau « fibre » se déploie peu à peu, malgré les gros dommages subis du fait de la tempête. Le retour à la normale pour le réseau téléphonique prendra quelques mois. Le Conseil municipal, dans ce contexte incite les propriétaires à élaguer les arbres s'ils présentent un risque de rupture pour les différents réseaux et à dégager les arbres et branches restés sur les bas-côtés suite à la tempête. Chaque propriétaire ne doit pas non plus hésiter à répondre favorablement à la demande de particuliers qui souhaitent se procurer du bois (dons ou vente). Il serait en effet dommage de laisser ce bois pourrir sur les talus.